

**COMPTE RENDU à valider du CONSEIL D'ECOLE du 1er trimestre  
Année scolaire 2023-2024**

**Jeudi 16 novembre 2023**

**Ecole :** GEORGES BRASSENS  
à Mégrine  
Mail : ecole.primaire.georges-brassens@ert.tn  
Tel : 70 014 985

**Heure de début : 17h00  
Heure de fin : 18h30**

**Liste des membres de droit :**

La directrice :		M. Le Proviseur:		Mme l'Inspectrice (IEN)	
Mme DUTHIL Valérie		M. BOUSQUET Patrice		Mme DOUTRELEAU Véronique (excusée)	
Les enseignants :		La secrétaire de séance		Les représentants de parents d'élèves	
Mme	SPICK Anne-Solène	Mme	KASSAR Gwenaëlle	Mme	GUEDEL Narjes
Mme	KHOUMI Afef			Mme	MANAA Dorra
Mme.	AYED Ons			M.	LOUATI Chakib
Mme.	ADOUANI Vanessa	Autres représentants :		Mme	GHARBI Syrine
M.	KAROUI Béchir	Mme	DEBRUYN Coralie (documentaliste)	Mme	ABID Synda
Mme	JEDIDI Inès	Mme/M.		Mme	
Mme	KASSAR Gwenaëlle	Mme/M.		Mme/M.	
Mme	RENAUDINEAU Clotilde (excusée)	Mme/M.		Mme/M.	
Mme	KSOMTINI Myriam	Mme/M.		Mme/M.	
Mme	MAJDOUB Nedjla (excusée)	Mme/M.		Mme/M.	
M.	BEN AMOR Fethi	Mme/M.		Mme/M.	

**ORDRE DU JOUR**

Pédagogie		Organisation		Administratif			
Equipe pédagogique	X	Equipement numérique	X	Equipement sportif		Demande de travaux- équipement / planification	X
Effectifs et structure pédagogique	X	Partenariat	X	Règlement intérieur	X	Organisation des services, gestion des salles, plannings	X
Organisation du temps scolaire	X	Accueil de nouveaux enseignants	X	Sécurité : modalités des exercices d'évacuation et de confinement (PPMS)	X	Elections des représentants de parents d'élèves	X
Programmations de cycles		Bilan de fin de cycle		Fêtes d'écoles		Sécurité (situations à soumettre...)	
Evaluations nationales	X	Décloisonnement, échanges de service		gestion de la cantine et de la garderie/APE	X	Hygiène (situations à soumettre...)	

Evaluations internes		Aide aux élèves en difficultés modalités de prise en charge	X	Aide financière pour nos projets		Matériel didactique
Projet d'école (présentation, bilan, ...)	X	APC choix et contenus	X	Intervenants		
Projets pour notre école/ projets de classes	X			Remerciements	X	

## Délibérations du Conseil d'école :

Un tour de table est fait pour présenter les différents membres de l'assemblée.

### 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'école de juin 2023.

Le précédent compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

### 2) ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le vote électronique a eu lieu du 09 au 11/10/2023. 57 votants (dont 4 bulletins nuls ou blancs) pour 275 inscrits soit une participation de 19,3 %. 8 postes à pourvoir. Une seule liste remise de l'APE.

Résultats : 8 sièges pour l'APE (titulaires) et 6 sièges pour l'APE (suppléantes)

**Parents d'élèves élus:**

	AIPE
TITULAIRES	Mme Guedel Narjes ; Mme Manaa Dorra; M. Louati Chakib; Mme Rabhi Anissa ; Mme Talfit Rabii; Mme Moshni Jihane ; Mme Jammel Sébil; Mme Dridi Imen
SUPPLÉANTS	Mme Gharbi Syrine, Mme Saidane Sirine, Mme Belhadj Meryem, Mme Cherif Meriem, Mme Melouche Sinda, Mme Moalla Sinda

Mme Duthil remercie les parents pour leur implication dans l'école : organisation de la cantine et du périscolaire.

Au niveau de l'école, nous avons procédé à l'élection de 2 délégués et de 2 suppléants, du CP au CM2, ainsi que de 2 éco-délégués en CM1 et en CM2. Mme Duthil les écouterà lors de conseils d'écocollégiens (40' environ en fonction des besoins) et sollicitera les plus grands pour participer au projet « Ambassadeurs en herbe ».

### 3) RYTHME SCOLAIRE

Le rythme scolaire est le suivant (semaine de 5 jours): lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi sont les jours de classe.

HORAIRES:

#### Tableau des horaires pour les élèves de maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil des élèves	8h10	8h10	8h10	8h10	8h10
Début des cours	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
Fin des cours	15h50	15h50	11h50	15h50	14h20

#### Tableau des horaires pour les élèves d'élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil des élèves	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
Début des cours	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Fin des cours	16h00	16h00	12h00	16h00	14h30

### 4) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lecture et commentaires. Modifications apportées. Règlement intérieur discuté, approuvé à 100% par vote par l'assemblée présente.

## 5) EFFECTIFS / REPARTITION DES CLASSES

-L'école accueille à ce jour **198 élèves /8 classes (194 à la rentrée)**. Nous avons eu 2 nouvelles inscriptions en MS avant les vacances de la Toussaint, et 2 le 30/11 (ajout après le conseil d'école).

Mme Spick	Mme Khoufi	Mme Adouani	M. Karoui	Mme Jedidi	Mme Kassar	Mme Renaudineau	Mme Ksomtini
PS/GS	PS/GS	MS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6PS/14GS =20	6PS/14GS= 20	26	25	27	26	28	26

## 6) VIE SCOLAIRE

Mme Duthil précise son emploi du temps : elle est en direction chaque jour, et se tient à disposition des parents. Elle répond à tous les mails et propose, si besoin, un RDV rapidement.

Adresse de l'école : [ecole.primaire.georges-brassens@ert.tn](mailto:ecole.primaire.georges-brassens@ert.tn)

L'adresse « brassens.megrine@gnet.tn » n'est plus utilisable.

### a) Cantine et garderie périscolaire

Elles sont assurées par l'APEESFT. Sur ce temps, les élèves sont pris en charge par des animateurs et des parents lors des activités périscolaires et sont placés sous la responsabilité de l'APEESFT. Ils informent donc les parents de tout incident survenu lors de la cantine ou de la garderie. Ils informent également la directrice, Mme Duthil, car elle est responsable de l'école. **Une convention a été rédigée pour expliquer clairement le rôle de chacun et définir des horaires d'intervention dans l'école. En attente d'une signature.**

**Mme Duthil demande à l'APEESFT de lui fournir :**

- La liste de toutes personnes intervenant régulièrement ou non dans le cadre de ce contrat (parents, surveillants, fournisseurs...) en précisant leur qualité ; ainsi qu'une copie de leur CIN.
  - Les coordonnées de personnes proches des surveillants en cas de problème de santé.
- Un planning détaillé des activités périscolaires pour approbation du chef d'établissement.  
- Une liste des élèves définitivement inscrits à la cantine et à la garderie, par classe.

### b) Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

12 équipes éducatives ont eu lieu depuis la rentrée pour des élèves de MS, CE1, CE2, CM1 et CM2. 6 sont à venir pour des élèves de MS, GS, CE1, CE2, CM1 et CM2. 8 PAP (projet d'accompagnement personnalisé) ont été mis en place, un PPS (projet personnalisé de scolarisation pour enfant relevant du champ du handicap) ainsi que 5 PPRE (projet personnalisé de réussite éducative). Les enseignants pratiquent la différenciation pédagogique pour répondre au plus près des besoins des élèves. Des aménagements pédagogiques sont réalisés pour faciliter les apprentissages. Les enseignants prennent chaque jour des élèves en difficultés lors des APCI (aides pédagogiques complémentaires intégrées).

**Question d'un parent :** Dans une classe, faut-il mettre les EBEP ensemble ?

**Réponse de Mme Duthil :** C'est un choix de l'enseignant(e). Regrouper quelques élèves ayant des difficultés du même ordre, à une table, peut permettre à l'enseignant(e) une prise en charge plus efficace. C'est une organisation possible.

### c) Don d'une machine B:Bot

La municipalité de Mégrine a doté l'école d'une machine B:Bot pour récupérer les bouteilles en plastique et les recycler. Sensibilisation à la protection de notre environnement. C'est une très bonne chose.

Installation en cours. Remerciements de l'équipe enseignante à la municipalité.

### d) Évaluations repères CP /CE1/CM1 en Français et en Mathématiques :

Elles ont eu lieu en début d'année, en Français et en Mathématiques. Les résultats ont été transmis aux familles. L'équipe enseignante précise qu'elles arrivent tôt dans l'année, que certains élèves paniquent notamment avec les exercices chronométrés, et que les évaluations ne reflètent pas toujours le niveau de l'enfant. Néanmoins, ces évaluations permettent de repérer les élèves ayant des difficultés (élèves à besoin) ou plus fragiles. Un bilan d'étape pour les CP est prévu en janvier. Très bons résultats pour les CP en Français, bons résultats en Mathématiques. (résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction à 61,8% de réussite). Résultats satisfaisants en Français et en Mathématiques pour les CE1 dans l'ensemble. Une aide pédagogique a été apportée aux élèves de CE1 lors des APCI, par toute l'équipe, dès les résultats des évaluations, à la demande de Mme Duthil. Et l'enseignante, Mme Jedidi, s'est empressée de mettre tout en œuvre pour aider ses élèves. Bons résultats en CM1, en Français et en Mathématiques. Mais la technique de la multiplication de nombres entiers est à travailler.

### e) Evaluations de la langue arabe CM1

Elles ont eu lieu en octobre pour les élèves de CM1. Très bons résultats. Ecrire en arabe a été le score le plus faible (67,3%). Les élèves commencent l'écrit en CE2 (essentiellement l'écriture de mots) et poursuivent en CM1 avec l'écriture de phrases. Il faudra faire écrire davantage les élèves, en les motivant lors de projets initiés par leurs enseignants.

#### **f) Livrets scolaires**

Les enseignants en élémentaire remplissent le livret en ligne sur Pronote. Les familles le consultent en ligne. 2 livrets seront remis : un la dernière semaine de janvier (première période 08/09 au 28/01/2024), et un le 20 juin 2024 (deuxième période 29/01/24 au 20 juin 2024) ; du CP au CM2. 2 carnets de suivi, créés sur Livréval seront remis pour les maternelles aux mêmes dates. Les enseignants transmettent régulièrement les évaluations aux familles.

#### **g) Charte des parents accompagnateurs**

Nous faisons appel à des parents accompagnateurs dans l'année et dans ce cadre, nous avons mis en place une charte des parents accompagnateurs. Cette charte a été présentée ce jour aux parents d'élèves élus et elle a été approuvée par l'assemblée présente. Elle sera affichée avec le compte rendu du conseil d'école et sera mise en ligne sur le blog de l'école: <https://www.ert.tn/egb/> Mme Duthil précise qu'elle souhaite rendre plus attrayant le blog et fournir davantage d'informations aux familles.

#### **h) Le numérique dans l'école**

Nous avons 6 PC (classe mobile) et 9 tablettes .

Charte informatique signée par les élèves et les enseignants.

**Ajout après le conseil d'école** : Nous avons reçu de la part de l'ERT 3 PC et 8 tablettes. L'équipe enseignante remercie M. Bousquet, Proviseur du lycée Pierre Mendès France. Les enseignants vont être formés à l'utilisation de tablettes pour en tirer le meilleur parti pour leurs élèves. Mme Duthil souhaiterait également qu'un atelier plurilinguisme, avec utilisation de tablettes, soit mis en place dans chaque classe. Formation en cours.

#### **i) PAI (Projet d'accueil individualisé)**

Nous avons 3 PAI (un pour asthme, un pour reflux gastro-oesophagien et un pour un médicament donné en classe). 2 PAI restent à venir pour allergies. Les familles mettent beaucoup de temps à donner le PAI à Mme Duthil, malgré les relances. Pourtant, c'est un document très important qui garantit une sécurité pour leur enfant. Le PAI est remis à l'APEESFT, en cantine, à l'accueil (Mme Dridi Karima), à l'enseignant(e). Un tableau de synthèse est affiché dans toute l'école.

**Ajout après le conseil d'école** : Un PAI vierge a été remis à chaque famille qui a précisé dans la fiche d'urgence de début d'année, que leur enfant avait un problème de santé. Mme Duthil demande de rendre le PAI complété par un spécialiste ou bien de notifier qu'un PAI n'est pas nécessaire, le dater et le signer.

#### **j) Projet d'école/ Actions pédagogiques prévues**

Notre projet d'école 2022/2025 comporte 4 axes.

Rappel des priorités déterminées par l'équipe :

**I – Amélioration du climat scolaire pour instaurer un bien-être, et permettre à chacun de construire son parcours. Mise en place du programme Phare si besoin. Associer étroitement les familles pour développer la co-éducation tout au long du parcours de l'élève et ainsi favoriser la réussite des élèves. Renforcer les liens avec les familles.**

#### **II- La politique des langues**

**Développer le plurilinguisme au sein de notre école. Actuellement, on y enseigne dès la petite section l'Anglais et l'Arabe. La langue Française est utilisée tout au long de la journée dans la classe et hors de la classe. Tout le personnel parle français.**

#### **III – Pratique de l'évaluation positive.**

**Création d'un cahier de suivi dès la PS pour rendre les résultats visibles et l'enfant acteur de ses apprentissages.**

**Cet outil permettra une continuité dans le cycle.**

**Dans l'école, encourager les progrès et valoriser les réussites.**

#### **IV –Prise en charge des EBEP, pour une école inclusive.**

**Accueillir et organiser la scolarisation des EBEP. Sensibilisation des élèves à la différence. Développer une action d'entraide. Encourager les EBEP à prendre des responsabilités dans la classe. Formation d'une référente EREI (Mme Jedidi) au sein de l'école pour une meilleure prise en charge. Travailler en collaboration avec les AESH.**

#### **k) Actions pédagogiques prévues::**

En début d'année, de nombreux projets ont été lancés dans différents domaines : français, mathématiques, sciences, EPS, éducation morale et civique, en langue arabe... . Nous aurons l'occasion de vous en parler en détail au 2ème conseil d'école. Ces projets sont en cours.

Mme Duthil précise que les projets se mettent en place tout au long de l'année.

**Ajout après le conseil d'école** : Nous avons 2 projets AP Zone (danse contemporaine et chants tunisiens) en partenariat

avec d'autres écoles françaises de la zone ; un projet radio avec la radio RTCI (seule radio francophone de Tunisie/radio Tunis chaîne internationale), participation à la semaine du sport, à la semaine du goût, à la semaine des lycées français, à Ambassadeurs en herbe, à la journée de la langue arabe, au labo maths, aux petits champions de la lecture, à la journée de la gentillesse, entre autres. ...

**I) Piscine** : Elle a débuté le 05/10/23 et s'achèvera le 13 juin 2024. Chaque jeudi, nous avons 2 créneaux.

**1er créneau:**

Départ : école Georges Brassens à Megrine à 8h30 . Ils repartent à 10h30.

**2ème créneau:**

Les élèves partent de l'école à 9h15 et repartent de la piscine à 11h25.

**Répartitions des séances:**

7 séances: 26 CE1 et 26 CE2: du 05/10 au 30/11 (hors vacances scolaires du 21/10 au 05/11/23) . Pour chaque classe, il y a 3 accompagnateurs.

7 séances : 28 CM1 et 25 CM2 : du 07/12 au 01/02/24 (hors vacances scolaires du 23/12 au 07/01/24) . Pour chaque classe, il y a 2 accompagnateurs.

7 séances: 25 CP (un seul trajet départ à 8h30/1er créneau): du 08/02 au 04/04 (hors vacances scolaires du 24/02 au 10/03/24). Une seule classe ira à la piscine à cette période. Soit un effectif de 25 élèves + 4 accompagnateurs

8 séances: 24 MS et 28 GS: du 11/04 au 13/06 (hors vacances scolaires du 27/04 au 12/05/24). Attention, le 11/04 sera peut-être un jour férié. Cela reste à vérifier.

Pour le 1er créneau: 24 MS + 4 accompagnateurs

Pour le 2ème créneau: 28 GS + 5 accompagnateurs

**6) SECURITE /TRAVAUX**

**1. Sécurité**

- **Le PPMS attentat intrusion** a eu lieu le 06/11/23. Tout s'est très bien passé. Enfants très calmes. Le PPMS « risques majeurs» reste à venir.

-**Un exercice incendie** a été réalisé le 30/09/2023. Nous en ferons 2 autres dans l'année. Rien à signaler.

- **Services de récréation** : Nous faisons 2 services de récréation dans des espaces délimités.
- Maternelle : 2 espaces (petite cour/ 3 surveillants et grande cour/2 surveillants)
- Elémentaire : 3 espaces avec 3 enseignants

**2- Travaux et demandes**

**Demandes**

- PS/GS : Changer le sol ( lino)+ mettre du fer forgé.
- Fenêtres à réparer. Taoufik, agent de l'école, réparera toutes les fenêtres. Cela relève de ses compétences.
- Porte de Mme Kassar ; clé tourne dans le vide. A vérifier également par l'agent.
- Installer des volets à la BCD.

**7) QUESTIONS DIVERSES**

**Certaines réponses ont été apportées dans le compte-rendu ci-dessus.**

1- **Question** : « Une prise en compte de la psychologie de l'enfant dans chaque décision prise par l'école ».

M. Louati précise qu'il fait référence au fait que tous les enfants de maternelle sont emmenés jusqu'au portail alors que certains vont en garderie. Ils pensent alors qu'ils vont retrouver leurs parents mais ils sont remontés en garderie.

**Réponse** : Mme Duthil aimerait que l'APE qui gère le périscolaire, lui fournisse le nom des élèves inscrits en garderie. Ainsi, ce problème serait résolu.

2. **Question** : L'installation d'une infirmerie ?

**Réponse** : Une infirmière doit venir le mercredi matin , tous les 15 jours à partir de janvier 2024.

**Autre question** : « Serait-ce possible un autre matin ? » Mme Duthil demandera.

**Ajout après conseil d'école** : Elle vient tous les mercredis matins depuis le mercredi 22 novembre. Mme Bejaoui, infirmière, interviendra lors du café des parents qui aura lieu le mercredi 6 décembre sur le thème suivant : « Comment être en bonne santé et favoriser les apprentissages ? »

**Autre question à ce sujet** : « Serait-il possible d'avoir une liste de médecins (dans les parents) auxquels l'école puisse faire appel en cas de problème ? »

Mme Duthil trouve l'idée pertinente. Une surveillante a fait un malaise courant octobre et on a appelé les urgences. Ils ne sont pas venus. Les conseils d'un médecin auraient été bienvenus. Mme Duthil constituera une liste des parents médecins volontaires.

3. **Question** : L'assurance de l'école : « que couvre l'assurance de l'école ? Et si il y a besoin d'une assurance complémentaire, que doit-elle couvrir ? »

**Réponse** : Elle couvre la responsabilité civile. Mme Duthil demandera plus précisément.

**Ajout après le conseil d'école** : Tous les élèves des établissements de l'ERT sont couverts en responsabilité civile. Ce qui signifie que pour tout accident, corporel ou matériel, provoqué par les élèves sur le temps scolaire et dans l'établissement, l'assurance prend en charge le montant des dommages qui seraient provoqués par eux.

Cependant, l'incident doit être déclaré à la police dans les 48h en cas d'accident corporel et doit faire l'objet d'un PV qui sera transmis à l'assurance qui pourra évaluer le montant du sinistre et établir le remboursement.

4- **Question** : Est-il possible de construire une sortie de secours ?

**Réponse** : Ce n'est pas possible. Les locaux sont loués et on ne peut pas modifier la configuration.

5- **Question** : Les certificats de scolarité générés par pronote indiquent que nos enfants sont inscrits à l'école Desnos.

**Réponse** : Les certificats que Mme Duthil remet ont bien le logo de l'école Brassens.

**Ajout après le conseil d'école** : Effectivement, il était possible de générer un certificat sur Pronote et ce certificat avait le logo de l'école Desnos. Mais ils n'étaient pas valables puisqu'il n'y avait pas la signature de Mme Duthil ni le cachet de l'école. Mme Duthil a demandé à Mme Doghri de stopper cette fonction sur Pronote. Vous pouvez demander un certificat de scolarité par mail à cette adresse : [ecole.primaire.georges-brassens@ert.tn](mailto:ecole.primaire.georges-brassens@ert.tn), à tous moments. Vous les avez dans la journée.

**Autres questions acceptées par Mme Duthil:**

6- **Question** : « Est-il normal qu'une enseignante ait déposé une vidéo du spectacle de danse sur son compte personnel ? »

**Réponse** : L'enseignante concernée n'est pas présente au conseil. Si c'est un compte personnel, non, ce n'est pas normal. Mme Duthil vérifiera.

**Ajout après le conseil d'école** : Ce compte est rattaché à la boîte google en ert de l'enseignante. Une autorisation « droit à l'image » avait été demandée à chaque famille , sur laquelle était spécifiée que la vidéo serait diffusée sur ce compte privé et/ou sur le site de l'école. L'enseignante avait fourni un lien à chaque famille pour y accéder. Tout était donc sécurisé. Néanmoins, cette vidéo a été retirée de ce compte. Elle est diffusée sur le blog de l'école.

7- **Question** : Mauvaise communication sur Pronote avec une enseignante. Elle ne répondrait pas aux messages ou mettrait beaucoup de temps. Pas de photos des élèves , de travaux, de moments de classe ?

**Réponse** : Mme Duthil reconnaît l'investissement de cette excellente enseignante, et affirme que parfois, il est difficile de faire des photos quand on fait classe. Faire classe demande une grande concentration . Le temps passé à faire des photos est un temps de moins consacré aux élèves.

**Ajout après le conseil d'école** : L'enseignante se connectera régulièrement à Pronote. Par contre, elle a un blog sur lequel elle diffuse des informations, des photos. Le lien a été donné aux familles en début d'année.

Mme Duthil souhaite que le blog de l'école soit plus attrayant et déposera également des photos et des vidéos, après avoir récupéré les autorisations de diffusion. Les familles pourront ainsi visualiser quelques moments de vie de notre école. Elle souhaite également créer davantage de liens avec les familles. C'est la raison pour laquelle «Un café des parents », et «la semaine des parents » seront proposés prochainement.

**Ajout après le conseil d'école** : Le café des parents aura lieu le mercredi 6 décembre à 8h30, dans la grande cantine. La semaine des parents se déroulera du 11/12 au 15/12. Les enseignants vont tenir informés les parents de l'organisation.

8- **Question** : Vols dans l'école ?

**Réponse** : Ces vols restent un mystère. Ils se produisent quasiment toujours pendant les vacances scolaires. Sans effraction.

**Propositions** : Changer les serrures. Mettre une caméra dans le couloir, à l'intérieur de l'école ? Ces propositions sont à l'étude.

## 8) **REMERCIEMENTS**

**Nous adressons nos remerciements :**

- à M. Bousquet pour la validation des commandes PS/GS et la dotation de 3 PC et 8 tablettes.
- à l'APEESFT pour leur participation à la mise en œuvre d'un service d'accueil minimum.
- Aux agents de l'école qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour le bien-être des élèves.
- À la municipalité de Mégrine pour la dotation de la machine B-BOP.

**Prochain conseil d'école le 19/03/24 à 17h00.**

**Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires** Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. (...). Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### **Signatures :**

Président de séance  
Mme DUTHIL Valérie

Secrétaire de séance :  
Mme KASSAR Gwenaëlle

Transmis à M. BOUSQUET, Proviseur de l'ERT et à Mme DOUTRELEAU, IEN, par la directrice d'école le : 30/11/23